



Droit paternel suite à une séparation

Par **Logan324**, le **31/05/2021 à 15:54**

Bonjour,
Suite à une séparation dans une relation où nous n'étions pas mariés, j'aurais voulu connaître mes droits en tant que père pour la garde de notre enfant en bas-âge ?
Merci.

Par **Tisuisse**, le **31/05/2021 à 15:58**

Bonjour,
Est-ce que vous figurez, comme le papa, sur l'acte de naissance de cet enfant ?
Quel âge a cet enfant ?

Par **amajuris**, le **31/05/2021 à 18:04**

bonjour,
les droits et obligations des parents n'est pas concerné par la situation matrimoniale des parents si bien sur vous avez reconnu cet enfant.
le père a les mêmes droits et obligations que la mère sur leur enfant.
salutations

Par **Tisuisse**, le **01/06/2021 à 05:05**

C'est pourquoi j'ai posé cette question qui se résume par : avez-vous reconnu cet enfant ? et demandé l'âge de cet enfant.